

CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°09 du 23 octobre 2008

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 17 octobre 2008

Date d'affichage : 17 octobre 2008

Nombre de conseillers : En exercice : 29

Présents : 26

Votants : 27

L'an deux mil huit, le vingt trois octobre à vingt heures trente, le conseil municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni au groupe scolaire de la Louvière, en séance publique, sous la présidence de madame Elvira JAOUEN, Maire.

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Mme Elvira JAOUEN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, M. Didier DAGUE, Mme Francelyse ADAM, M. Yves RIPOCHE, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, M. Amar HADDOU, Mme Maryse MEDDAH, M. Alain WURTZ, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUEIX, The Hung PHAM, M. Christophe PRAS, M. Hussen KEBE, M. Christophe LHARDY, Mme Sandra POPIELUCH, Mme Séverine AUBERT, Mme Linda HELLA, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, M. Régis GENET, Mme Joëlle COLLET, M. Antoine VANDAELE, Mme Bénédicte DEREN, M. ChristianTAXIL.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Isabelle THENON avait donné pouvoir à Mme Francelyse ADAM

Absentes excusées

Melle Sabrina MEDJBEUR

Mme Monique HERVE

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Amar HADDOU a été désigné secrétaire de séance.

La Maire procède à l'appel des conseillers à 20h35.

Madame la maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

01 – Journée de solidarité

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, se prononce favorablement sur le principe proposé.

02 – Mise à jour de l'état du personnel

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, prend acte de la mise à jour de l'état du personnel.

03 – Modification du tableau des adjoints au Maire et des conseillers municipaux délégués et chargés de mission

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, par **22 voix pour et 5 non participation**, (Mmes et Ms Régis GENET, Joëlle COLLET, Antoine VANDAELE, Bénédicte DEREN, Christian TAXIL), se prononce favorablement sur le tableau de répartition des indemnités proposé.

04– Décision modificative n°3 au Budget primitif 2008

Le conseil municipal, à la **majorité**, par **22 voix pour et 5 contre**, (Mmes et Ms Régis GENET, Joëlle COLLET, Antoine VANDAELE, Bénédicte DEREN, Christian TAXIL), approuve la décision modificative n°3 au budget primitif 2008.

05 – Admission en non valeurs des créances irrécouvrables

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, se prononce favorablement sur l'admission en non valeurs des sommes non recouvrées.

06– Convention dans le cadre du fonds de concours de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, par **22 voix pour et 5 abstentions**, (Mmes et Ms Régis GENET, Joëlle COLLET, Antoine VANDAELE, Bénédicte DEREN, Christian TAXIL),

- se prononce favorablement sur le plan de financement de la ferme Cavan,
- autorise Madame la Maire à solliciter auprès de la CACP un fonds de concours de 545 000 € et les subventions prévues dans le cadre du Contrat Régional pour l'acquisition foncière du centre technique municipal,
- autorise Madame la Maire à signer tous les documents nécessaires.

07– Marché de Noël 2008 – Prix des emplacements

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, valide les tarifs proposés.

Courdimanchois : 4 € l'emplacement de 3 mètres, soit 8 € l'emplacement de 6 mètres

Hors commune : 5 € l'emplacement de 3 mètres, soit 10 € l'emplacement de 6 mètres.

08– Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement du contrat enfance jeunesse

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, par **26 voix pour et 1 non participation** (Mme Roseline Drouin) autorise madame la Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement du Contrat Enfance Jeunesse.

09- Signature avec le Conseil Général du dispositif CIVIQ2

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise madame la Maire à signer le nouveau contrat CIVIQ2.

10- Activités chorale, musique et danse dans les écoles

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les projets présentés.

11- Programme Local de l'Habitat

Le conseil municipal, à la majorité, par 22 voix pour et 5 contre, (Mmes et Ms Régis GENET, Joëlle COLLET, Antoine VANDAELE, Bénédicte DEREN, Christian TAXIL), approuve les orientations et le programme d'actions du programme local de l'Habitat de Cergy-Pontoise pour la période 2009-2014.

12- Vente par la commune de Courdimanche de la propriété sise au 4 rue Martial Labbé

Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur la vente de cette propriété au prix fixé par le service du Domaine (à + ou - 10%) et autorise madame la Maire à signer l'acte de vente.

13- Demande de subvention au titre du Programme Pluriannuel de Réhabilitation pour 2008 auprès de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) pour des travaux au groupe scolaire des Croizettes

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise madame la Maire à solliciter une subvention auprès de la CACP pour les travaux présentés.

14- Délibération contre les vols de nuit

Le conseil municipal, à l'unanimité, demande un couvre-feu d'une durée de 8 heures consécutives sur les aéroports de Paris Charles de Gaulle et du Bourget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30.

Elvira JAOUEN

Maire